ESSAI DE CONNAISSANCE ET DE MESURE DE L'ECONOMIE SOCIALE NON AGRICOLE DANS LE DEPARTEMENT DE L'ISERE.

5e Colloque ADDES
17 Juin 1987

Danièle DEMOUSTIER
Institut d'Etudes
Politiques de GRENOBLE
1987.

Comme Economie de Service, fondée principalement sur un lien d'usage entre des membres et une institution collective à laquelle ils participent sous différentes formes, l'Economie Sociale s'inscrit et joue un rôle actif dans le développement local. Mais cette participation est le plus souvent dispersée, discrète, donc mal connue.

A partir de cette constatation, des enseignants-chercheurs de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble ont décidé de contribuer à améliorer la connaissance et la reconnaissance des organismes de l'Economie Sociale non agricole du département de l'Isère, par des travaux d'enquête, dont l'un des résultats actuels se présente sous la forme d'un "ANNUAIRE DE L'ECONOMIE SOCIALE DE L'ISERE".

Dans un tel département, industrialisé, où la part du tertiaire et des cadres s'accroit, l'évolution de l'Economie Sociale traduit et participe aux transformations de la vie socio-économique locale. La recherche universitaire sur ce sujet, s'inscrit dans cette évolution, à la fois par une réflexion théorique et méthodologique, et par le suivi et la diffusion des expériences.

Toutefois, malgré le grand nombre de références d'Associations, Coopératives et Mutuelles, collectées à ce jour (4900), les données quantitatives précises restent tout à fait insuffisantes pour permettre la mesure du poids socio-économique de l'Economie Sociale sur le département. Par contre, l'analyse critique de la démarche adoptée, sa confrontation avec d'autres approches, doivent apporter des éclaircissements utiles à des développements ultérieurs; de même, les premières conclusions qualitatives invitent à affiner l'analyse des caractéristiques de cet ensemble aussi diversifié et d'une aussi grande vitalité.

I - PRESENTATION GENERALE : LA CONNAISSANCE DE L'ECONOMIE SOCIALE DE L'ISERE ET SON ENVIRONNEMENT.

1/ Un environnement socio-économique porteur (1)

L'Isère est un département de grande taille avec près d'un million d'habitants (soit I7% de la population Rhône-Alpine et I,8% de la population française) et en expansion démographique (+ 9% entre I975 et I982). Il est à la fois urbanisé et rural : 60% de la population vit dans les 8 agglomérations de plus de I0 000 habitants mais 48% de sa superficie est en zone de montagne.

- L'agriculture ne représente plus que 4% de la population active (et 2,5% de la valeur ajoutée du département) mais les communes rurales abritent 21,5% des résidences principales.

(1) Sources : INSEE : Tableaux Economiques Rhône-Alpes, I984
Comité d'Expansion de l'Isère :
- Les chiffres-clés de l'Isère, juin I985
- L'emploi dans l'Isère, avril I986
- Innover et Produire, décembre I986

- La stucture industrielle a connu de profondes mutations depuis 25 ans : les anciennes industries de la métallurgie, du papier-carton, de la chimie, du textile et du cuir ne sont plus en position dominante : elles ont perdu plus de 25 000 emplois en réussissant parfois des conversions favorables. L'industrie iséroise (32% des 370 000 emplois) est aujourd'hui dominée par la construction électrique et électronique, la construction des machines, la transformation du plastique, industries fortement concentrées (malgré la présence de quelques petites entreprises de recherche-développement) utilisant beaucoup de matière grise, en liaison avec le fort potentiel scientifique de l'Université et des Grandes Ecoles.

- Le secteur du Bâtiment-Travaux Publics a vu la disparition de la quasi totalité des grandes entreprises (sur les 30 000 emplois, 16 000 sont dans le second oeuvre du bâtiment, dont I0 000 dans des établissements de moins de 10 salariés).

- Le tertiaire est caractérisé par un fort développement des services aux entreprises en matière d'informatique, d'études techniques, d'assistance juridique et financière. Avec 56% des emplois,il est le secteur le plus employeur mais sa forte croissance passée (+ 36% de I975 à I984) tend à se stabiliser ou même à s'inverser, dans le commerce intégré et la banque, le transport et les administrations. Par contre, les emplois non salariés augmentent régulièrement dans le secteur privé, à l'exception des emplois agricoles : dans l'artisanat, le commerce et les professions libérales mais il est "généralement plus fragile et moins rémunérateur qu'avant".

- L'emploi salarié est caractérisé par une forte proportion d'ingénieurs (3,3%), de techniciens (7,3%) et de cadres tertiaires supérieurs (4,8%). Le taux de chômage est, quant à lui, légèrement inférieur à la moyenne nationale (8,8% au lieu de I0,3% en mars I984) mais les embauches se présentent de plus en plus souvent sous forme de contrats à durée déterminée ou d'emplois intérimaires, rendant plus lente l'insertion des jeunes.

Cet environnement explique en partie la nature de l'implantation des organismes de l'Economie Sociale : forte implantation mutualiste (environ 200 mutuelles) dont une part importante est constituée des mutuelles d'entreprise dans l'industrie ancienne (la mutuelle de l'entreprise Merlin Gerin, créée en I920, fut à l'origine de la création de l'Union Départementale des Mutuelles de l'Isère); tissu associatif très dense et actif surtout depuis les années I960 et fortement renouvelé ces dernières années, dans les agglomérations mais aussi dans les petites communes rurales : I000 déclarations annuelles au Journal Officiel en I985 et I986; par contre, l'essor de la coopération non agricole y est beaucoup plus lim ité : les quelques tentatives de création de SCOP ont toutes échoué jusqu'en I975 et depuis cette date, 40 SCOP sont en activité. La vingtaine de magasins COOP a disparu avec la liquidation de la Société Régionale Dauphiné-Vivarais, et on compte une seule coopérative de production de logement et une coopérative de transport (alors que le transport est une activité importante du département avec plus de 7000 emplois). Par contre, les banques coopératives ont fait une

percée récente : le Crédit Mutuel vient d'ouvrir sa I2ème caisse dans une commune de l'agglomération grenobloise, la BCCM a ouvert un 2ème guichet dans les locaux de la GMF et le Crédit Coopératif s'est installé en I985 au coeur de Grenoble, dans une partie des anciens locaux du Dauphiné-Libéré. Enfin, une des premières coopératives de PMI y a vu le jour.

Des travaux universitaires ont, depuis plusieurs années, suivi ces évolutions et transformations : d'abord par des études axées sur la vie associative (notamment dans sa liaison avec l'urbanisation et le pouvoir local), étendues par la suite à la coopération (aux SCOP surtout) et à la mutualité; puis ils ont pénétré dans des enseignements initiaux (section Economie et Politiques Sociales en 2ème cycle de l'I.E.P.)et en Formation Permanente (à l'UER de Sciences Economiques), animés par des équipes d'enseignants-chercheurs (1) qui allient des recherches fondamentales (sur les auteurs et les concepts de l'Economie Sociale) à des travaux de terrain, enquêtes, expertises....Certains organismes associatifs interviennent également dans la formation sur l'Economie Sociale : Ecole de Peuple et Culture, cycle AROBASE du FREP de Crolles par exemple.

Dans ce contexte, s'est développé l'idée d'un recensement de l'Economie Sociale, d'abord régionale, puis limitée au département de l'Isère.

2/ Naissance d'un annuaire

La mise en place des outils régionaux de l'Economie Sociale et la mission qui leur a été confiée d'effectuer le recensement de l'Economie Sociale ont incité les équipes universitaires à proposer leur collaboration à l'Etablissement Public Régional (à travers un appel d'offre du CNRS) et aux structures représentatives de l'Economie Sociale de la région: GRCM et ARDIES (constituée en avril I985). Mais l'absence de contrat de plan pour l'Economie Sociale régionale, le manque d'intérêt manifesté par l'EPR, ainsi que l'ampleur du travail à effectuer (sur 8 départements) ont conduit les équipes de l'Université de Grenoble à s'intéresser prioritairement au département de l'Isère où elles ont une insertion effective, avec la perspective éventuelle de fairebénéficier les autres départements de cette expérience. La base départementale de l'enquête semblait par ailleurs assez bien correspondre à une réalité des organismes de l'Economie Sociale qui, même s'ils ont une audience régionale, voire nationale, se sont doté d'une représentation départementale (avant même la décentralisation). Toutefois, ce travail s'est poursuivi en collaboration -informelle- avec d'autres enquêtes locales ou régionales en cours, notamment pour la confrontation des démarches et des questionnaires.Il a été également renforcé par une autre enquête effectuée par une des équipes auprès des Associations de l'agglomération grenobloise (que nous avons également confrontée à une enquête sur 250 Associations de Bourg en Bresse, Ain).

(1) actuellement principalement l'Equipe de Socio-Economie Associative et Coopérative et le Groupe d'Etudes sur l'Aménagement de la production (IEP).

II - LE RECENSEMENT

Plusieurs objectifs ont été poursuivis :

- développer les relations entre les organismes de l'Economie Sociale du département par une meilleure connaïssance mutuelle ;

- promouvoir ces organismes auprès du public d'adhérents-usagers potentiels ;

- renforcer les liens entre l'Economie Sociale et ses partenaires socio-économiques départementaux ;

- mesurer le poids quantitatif et préciser les caractéristiques spécifiques de cet ensemble à priori très hétérogène.

Le champ retenu pour le recensement couvre tous les organismes régis par les statuts d'Association I901, de Coopérative et de Mutuelle (de prévoyance et d'assurance), en activité sur le département, à l'exclusion de l'agriculture (1), sans discrimination quant à leur taille, leur activité ou leur poids économique. Le seul facteur d'exclusion fut donc le manque d'information dont nous disposions sur l'état de certains organismes (ex. : les coopératives d' entrepreneurs individuels).

Ce travail s'est déroulé de janvier I985 à mars I987 à travers plusieurs étapes :

- d'abord, de janvier à juillet I985, une pré-enquête auprès de 50 organismes choisis pour tenir compte de leurs différentes activités et de leurs différentes tailles (avec une assez grande marge d'erreur préalable qui a dû être corrigée), a permis de tester d'une part l'intérêt des organismes départementaux pour une telle enquête, d'autre part la nature du questionnaire à élaborer. Une réunion de synthèse - où tous les "enquêtés" étaient conviés - en novembre I985, a permis d'en tirer les enseignements, tant du point de vue de la demande des organismes que sur la nature du questionnaire à proposer.

- le principe du recensement devant conduire à un annuaire largement diffusé étant acquis, un long travail de collecte des coordonnées des organismes a suivi. Dépouillements de fichiers et autres annuaires, information recueillie auprès des Fédérations, envoi aux 532 maires du département d'une lettre leur demandant la liste des Associations, Coopératives et Mutuelles ayant leur siège social sur leur commune (2). Près de la moitié des maires a répondu,souvent avec des encouragements.

- dans le même temps, le questionnaire était mis au point, en 3 parties (3) : la première, descriptive des coordonnées et activités des organismes (devant figurer dans l'annuaire); la seconde groupant

(1) compte-tenus des moyens disponibles, et du fait que la Coopération et la Mutualité Agricoles sont mieux appréhendées par des statistiques centralisées
(2) lettre jointe en Annexe 1
(3) cf.questionnaire et lettre d'accompagnement en Annexe 2

quelques données quantitatives devant servir à mesurer le poids du mouvement dans le département; la troisième contenant des questions plus qualitatives susceptibles d'être approfondies dans des études ultérieures.

- 4000 questionnaires ont alors été envoyés entre juin et septembre I986 à tous les organismes dont nous avions recueilli les coordonnées (y compris les entrepreneurs individuels "réputés" adhérents à une coopérative ou à un groupement, en leur proposant de figurer comme tels dans l'annuaire). Les retours d'enveloppes nous ont permis de faire une première élimination; quelques organismes ont également signalé leur dissolution (associations) ou leur fusion (mutuelles).

- depuis lors, d'autres références sont venues compléter notre "fichier", soit grâce à la relance des municipalités de grandes agglomérations, soit grâce au dépouillement du Journal Officiel pour l'année I986 (dont les I000 créations n'ont toutefois pas été prises en compte en totalité), soit enfin par le dépouillement du fichier Sirène (1).

L'ensemble de ce fichier compte actuellement 4900 références qui sont présentées dans l'annuaire de l'Economie Sociale de l'Isère, classées par ordre alphabétique puis par activité (et, en leur sein, par commune) (2), soit :

4641	Associations régies par la loi de I90I
161	Mutuelles (dont 25 sections de mutuelles nationales
45	Coopératives de Production
28	Sociétés Coopératives de Banque (dont 15 agences de sociétés régionales ou nationales)
22	Bureaux de Sociétés d'Assurance à Caractère Mutuel
	et quelques autres sociétés coopératives.

Malgré l'ampleur du travail réalisé (étalé sur 2 ans), qui a largement dépassé les premières estimations, le coût de l'opération est resté très minime : 60 000 frs (dont une partie apportée par le Crédit Coopératif et une partie, en nature, par l'Université) et ce, grâce à l'important travail bénévole des étudiants, sur lequel il n'est plus possible de compter pour l'avenir.

(1)qui comptabilise, quant à lui, 2850 établissements avec I3600 salariés.
(2)voir en Annexe 3 leur répartition par activité.

III - REMARQUES ET ANALYSES A PARTIR DES RESULTATS

1/ Sur la collecte des informations

Malgré ce large "balisage" sur le département de l'Isère, nous n'estimons pas avoir touché l'ensemble des organismes qui peuvent être concernés. De plus, le faible taux de réponses aux 4000 questionnaires envoyés (10%) ne nous autorise pas à tirer des conclusions générales sur les données quantitatives et qualitatives.

- Ainsi, sur la base des 4640 Associations recensées, on peut penser que le département de l'Isère en compte plutôt de 8 à 10000. L'analyse rapide des communes non couvertes et un sondage sur un canton (notamment pour les Associations déclarées ni à la mairie ni à une administration) nous conduisent à estimer qu'il existerait, dans l'Isère, environ 1 Association pour 100 habitants, chiffre comparable avec celui de 5 à 600 000 pour l'ensemble de la France.

- De plus, certaines coopératives, telles les coopératives d'entrepreneurs individuels, n'ont pas pu être bien recensées, soit pour des raisons d'information (les adresses collectées auprès de certains organismes s'étant avérées largement erronées, ou les groupements avaient disparu, par exemple dans l'artisanat) soit parce que leur sentiment d'appartenance à l'Economie Sociale ne parait pas très affirmé (dans le commerce notamment). Ces deux raisons nous ont conduit à ne pas les prendre en compte pour ce premier annuaire.

- Un autre problème de collecte de l'information concerne l'autonomie de certains organismes : le centre de décision ne se situe pas toujours sur le département ou ne coincide pas avec le statut juridique. La dispersion des guichets ou magasins, le rattachement à une fédération hors département... rendent parfois difficile la mesure exacte de l'activité sur le département. Autonomie juridique et financière ne sont pas toujours associées : ainsi pour les associations sportives qui peuvent avoir des sections très autonomes sous le couvert d'une même Asssociation.Nous avons, dans la mesure de nos connaissances, privilégier le caractère juridique.

- Pour aller au delà de l'inventaire, les 600 questionnaires réunis dans les deux enquêtes paraissent bien insuffisants, d'autant qu' aucun élément ne nous indique s'ils forment un échantillon plus ou représentatif.

C'est pourquoi les remarques qui vont suivre, tirées des résultats de ces deux enquêtes, axées principalement sur les Associations, n'on qu'une valeur relative.

2/ Sur le traitement des informations recueillies

Nous distinguerons les enseignements sur le questionnaire lui-même, sur les activités et les bénéficiaires, sur les ressources humaines et matérielles des Associations.

a) Les trois parties du questionnaire ont été très inégalement traitées par les Associations qui ont répondu : si la première l'a été relativement correctement (sur les coordonnées et le descriptif des activités), la seconde (sur les données quantitatives) est déjà moins interessante à exploiter : un quart des Associations n'a pas déclaré son budget pour I985, s'abritant derrière la confidentialité alors que la case "confidentiel" prévue pour les questions quantitatives, devait garantir la non divulgation individualisée des informations fournies. Toutefois I0% d'entre elles n'ont pas indiqué le nombre de présents à l'Assemblée Générale, et un pourcentage inférieur n'a pas répondu aux questions qualitatives de la 3ème partie.

Les réponses elles-mêmes ne sont pas exemptes d'erreurs. Des confusions apparaissent entre flux et stocks (sur l'investissement, et l'emploi), entre valeurs unitaires et globales (pour les cotisations), entre valeurs monétaires ou non (pour les vacations rémunérées, indemnisées ou totalement bénévoles par exemple).

Enfin, l'absence de certaines questions, pour alléger le questionnaire, nuit à la connaissance générale, telles :
- le nombre total d'usagers qu'on ne peut réduire à celui des adhérents
- une estimation du temps passé par les bénévoles actifs (sur le nombre desquels les réponses sont assez précises)
- à l'inverse, le nombre de vacataires pour expliciter le nombre d'heures de vacation avancé
- enfin, le montant des produits des activités, et, subsidiairement des dons, pour compléter l'information sur les ressources.

b) Parmi les activités, une première classification très globale, permet de distinguer les services aux ménages
" aux entrepreneurs individuels
" aux sociétés
" aux administrations (dont pour une partie, indirectement aux ménages)
en fonction des grands secteurs bénéficiaires directs.

Mais une typologie des activités est d'autant plus malaisée à élaborer que les Associations elles-mêmes n'arrivent plus très facilement à les spécifier, du fait que
- la distinction économique entre production de biens et de services tend à s'estomper
- au sein des Associations de service elles-mêmes, la tendance semble aller dans le sens de la pluriactivité
- la nature des services rendus mérite une étude plus approfondie car l''éventail est large : de l'accueil-information, à la distribution d'aides monétaires ou en nature (opérations de transfert), à la prise en charge globale ou à la production de biens marchands.

La mesure des avantages offerts par l'Economie Sociale, directs ou indirects, individualisés ou collectifs, apparait être un souci croissant de ses acteurs.

On peut donc se demander si la distinction entre production marchande et production non marchande, basée sur l'origine des ressources mises en oeuvre, comme elle est appliquée aux Administrations, est appropriée aux organismes de l'Economie Socialequi, nous le verrons plus loin, s'orientent de plus en plus vers une diversification des sources de financement, une partie croissante de la production étant "tarifée" entre le prix de revient et le prix du marché.

Du point de vue du public concerné, de sa nature et de ses liensqui l'unissent aux organismes de l'Economie Sociale, les situations sont de plus en plus diversifiées :

- La dissociation entre la qualité de membre adhérent (I) et celle de bénéficiaire (2) des services donne lieu à des situations variées : membre bénéficiaire, membre non bénéficiaire, bénéficiaire non membre qui, dans le cadre de la production marchande, peut être assimilé à un simple consommateur (on peut d'ailleurs se demander si le relâchement de ce lien - fondateur de l'Economie Sociale - n'est pas un facteur de grande fragilisation).

- En dehors des cas où les bénéficiaires des services ont un profil déterminé car limités à une classe d'âge ou à une catégorie professionnelle par exemple, ou bien lorsque le rapport est strictement marchand, il n'est pas facile d'avoir une connaissance précise sur le nombre et les caractéristiques des populations bénéficiaires. Les mutuelles connaissent leurs adhérents, les coopératives font des études de marché sur leur clientèle, mais les grandes associations n'ont qu'une image imprécise de leur impact auprès d'usagers permanents ou occasionnels. Sur 200 Associations interrogées, 60% déclarent une audience "tout public", les autres se situant prioritairement dans l'action sociale et la défense d'intérêts catégoriels.La répartition par catégories socio-professionnelles reste également large : la plupart des CSP étant "touchées" par 30 à 50% des Associations.

c) Si l'on considère les organismes de l'Economie Sociale comme des unités de gestion de ressources humaines et matérielles, il faut comptabiliser les flux monétaires mais également les apports en nature pour évaluer le coût réel des services rendus.

- Sur la forme "a-typique" de l'emploi associatif et sur la nécessaire évaluation du bénévolat, beaucoup a déjà été dit et écrit Nous ajouterons seulement quelques remarques ponctuelles :

Alors que le bénévolat associatif est de plus en plus reconnu, le bénévolat coopératif et mutualiste semble davantage négligé, ce qui nous apparaît comme une erreur car s'il est quantitativement moindre, il n'en est pas pour autant insignifiant.

Des deux enquêtes effectuées (sur 200 et 400 Associations) il ressort que : 65% des Associations en milieu urbain (3) déclarent n'em-

(I)membre adhérent : qui paie une cotisation et adhère volontairement
(2) bénéficiaire : utilisateur du service
(3)pourcentage identique à Grenoble et Bourg en Bresse

ployer aucun salarié permanent équivalent plein temps, pourcentage porté à 73% quand on couvre l'ensemble du département de l'Isère. Dans les deux cas, I/4 seulement des Associations utilise des vacataires, I/4 également a du personnel mis à disposition (par l' Etat, la Ville, une Fédération ou une autre Association) et I/4 des Jeunes Volontaires, TUC, stagiaires....

La définition du vacataire est utilisée de façon extensive par beaucoup d'Associations qui englobent parfois des bénévoles complets, des bénévoles indemnisés, et du personnel rémunéré à la tâche.

Enfin, une partie d'enquête nous a permis d'approcher l'application du bénévolat. Sur 200 Associations interrogées :

55% ont déclaré avoir de 1 à 20 bénévoles actifs (32% de I à IO, et 23% de II à 20)

25% ont déclaré plus de 20 bénévoles actifs (20% de 20 à IOO et 5% plus de IOO)

Les fonctions principalement citées sont :

. la participation aux instances dirigeantes,	par 75%	des Associations
. le secrétariat	par 72%	" "
. la comptabilité - gestion	par 69%	" "
. l'animation de l'Association	par 67%	" "
. la communication	par 55%	" "
. l'encadrement des activités	par 5I%	" "

A cet apport en travail gratuit, il convient d'ajouter d'autres apports en nature que reçoivent plus particulièrement les Associations, que ce soit sous forme delocaux ou de matériel, par mise à disposition des adhérents ou d'organismes extérieurs.

Ainsi nos deux enquêtes font apparaître 25% seulement d'Associations ne disposant pas de locaux autonomes (c'est-à-dire domiciliées chez un particulier ou dans un autre lieu public, notamment un café-bar). Parmi les 75%qui disposent d'un local, peu sont propriétaires (8%). Mais 25% se déclarent gestionnaires d'équipements, au delà d'un simple siège social administratif.

Par contre, il apparaît très difficile de connaitre l'origine du matériel (de bureau, informatique, audiovisuel, documentaire...) dont disposent ces Associations. Les taux de non réponse sont très élevés sur ces questions.

En ce qui concerne les flux financiers, les données sont relativement abondantes, mais l'interprétation est parfois faussée par la manière de répondre. Par exemple : incorporation des investissements dans un budget de fonctionnement; globalisation des transferts de la Sécurité Sociale et de la mutuelle; consolidation ou non des comptes siège-établissement.

Toutefois, sur 200 Associations étudiées, on observe la dispersion suivante :

43%	20%	ont un budget (I985)	compris entre	IO et 20 000 frs
	14%	"	"	20 et 50 000 frs
	9%	"	"	50 et I00 000 frs
52%	12%	"	"	I00 et 200 000 frs
	17%	"	"	200 et 500 000 frs
	23%	"		>500 000 frs

Le croisement avec d'autres variables montre, comme dans l'Ain (I), qu'il n'y a pas de relation systématique entre la taille du budget, le nombre de salariés et le nombre d'adhérents.

Trois sources de financement ont été retenues : les cotisations, les subventions et le produit de la vente des services. Deux autres, en croissance, devraient s'y ajouter ; les dons etl'appel au mécénat (la sponsorisation est plus difficile à mesurer car elle s'exprime le plus souvent en nature).

La dispersion des Associations, quant à la proportion entre ces 3 modes de financement, est grande, ce qui ne rend pas forcément pertinente l'utilisation du critère des 50% (de couverture du coût de revient).

Nous avons choisi de séparer les Associations qui se financent à plus de 75% d'une seule manière de celles qui combinent les autres sources.

Ainsi, 12% des Associations se financent à 75% ou plus par les cotisatio
12% " " " par des subventions
12% " " par le produit des ventes

Les 2/3 des Associations font des combinaisons diverses, qui peuvent varier d 'une année à l'autre. Ainsi, en I985, les cotisations représentent moins de 25% du budget de 43% des Associations
" de 25à 75% du budget de 18 % des Associations

Les subventions représentent 0% du budget de 30% des Associations
" " moins de 25% pour 28% des Associations
" " de 25 à 75% pour 30% des Associations

Quant aux problèmes de financement :
30% des 300 Associations interrogées déclarent avoir un problème d'équilibre du budget; 27% un problème de trésorerie; et 32% (dont une grande partie des Associations gestionnaires d'équipement) un problème de financement d'investissement.

Un tableau des opérations financière retraçant les besoins et les capacités de financement mais aussi la manière de gérer la trésorerie et l'appel à l'emprunt compléteraient de façon intéressante ces informations succintes car il est reconnu que les comportements financiers changent tandis que des moyens nouveaux sont mis à la disposition des organismes de l'Economie Sociale.

(1) "Rôle économique et public des Associations de Bourg" I986.

Compte tenue de la population réduite d'organismes, sur laquelle ont porté nos enquêtes chiffrées, il n'est nullement possible de tirer ici des conclusions quantitatives. L'objectif de mesurer le poids économique de l'Economie Sociale du département de l'Isère était fort ambitieux, au regard des moyens mis en oeuvre, qu'ils soient financiers ou institutionnels. Pour encourager les organismes à participer à un tel travail, deux démarches complémentaires doivent être adoptées : le contact personnalisé (il est clair que les organismes les plus en contact avec les chercheurs ont davantage répondu) et l'autorité fédérative ou administrative (le label universitaire étant insuffisant). Nous espérons toutefois que la diffusion du premier annuaire servira d'exemple tant auprès des organismes eux-mêmes que des Pouvoirs Publics pour inciter les uns et les autres à participer activement à la poursuite de ce travail. Les corrections, compléments et apports plus systématiques d'informations chiffrées nécessiteront en effet des moyens financiers et des appuis plus larges.

Les autres objectifs seront peut-être mieux atteints : les retombées locales de l'annuaire ne sont pas encore évaluables, mais les apports méthodologiques sont déjà tangibles : sur la méthodologie de l'enquête elle-même (l'accueil très ouvert de la plupart des maires nous a agréablement surpris, les réactions des organismes eux-même ont demandé une grande souplesse d'intervention), sur la prise en compte des caractéristiques spécifiques à ce secteur : la difficulté à appliquer des nomenclatures est tout à fait représentative de la manière dont ces organismes s'insèrent dans la vie socio-économique et gèrent leurs activités et leurs ressources. La plupart combinent plusieurs logiques d'intervention; il est donc nécessaire d'opérer des croisements entre plusieurs variables pour rendre compte de la dynamique de leur développement.Par exemple, pour définir les "Associations gestionnaires", nous pensons nécessaire d'opérer un croisement entre la gestion d'équipement, la taille du budget, le nombre d'emplois et l'origine du financement.

De nouvelles questions ont surgi sur des traits jusque là insuffisamment explorés : le nombre et la qualité des bénéficiaires, le temps de bénévolat et ses applications, dans les Associations, mais aussi les Coopératives et les Mutuelles; la nature des rapports entre employeurs et employés au delà des modes de rémunération et de partage du temps de travail; les tarifs appliqués aux activités facturés; l'élaboration d'un tableau des opérations financières....

Enfin, ce travail pose globalement la question de la réalité de l'Economie Sociale à l'échelon local, ici départemental. Les clivages sectoriels, les réflexes "autarciques" ou, au contraire, les références nationales, ne prédominent-ils pas sur une identification à la fois "Economie Sociale" et "départementale" ? Le taux de réponse aux questionnaires ne suffit pas à en donner une image précise. Le remplissage du questionnaire ne manifeste pas obligatoirement un sentiment d'appartenance (à la question :"votre Association se sent-elle partie prenante de l'Economie Sociale ? on obtient 1/3 de oui, I/3 de non et I/3 de non réponse). Si la demande de (re)connaissanc des organismes entre eux et vis à vis de leurs partenaires locaux s'accroit, l'affirmation d'une identité commune ne s'élabore que progressivement, chacun ayant le souci de préserver sa spécificité et son autonomie. Puisse ce travail y contribuer à sa mesure !

Annexe I

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES
DE GRENOBLE

EQUIPE DE SOCIO-ECONOMIE ASSOCIATIVE ET COOPERATIVE
ET
GROUPEMENT D'ETUDES ET DE FORMATION SUR
L'AMENAGEMENT DE LA PRODUCTION (GEFAP)

Saint-Martin-d'Hères, le 12 décembre 1985

N°

Monsieur le Maire,

Equipes universitaires de recherche, nous avons entamé un travail de recensement des organismes de l'Economie Sociale (Associations, Coopératives et Mutuelles) sur le département de l'Isère.

Après avoir testé, par une pré-enquête, l'intérêt de cette étude et la méthodologie à suivre (auprès d'une cinquantaine d'organismes concernés) nous voulons maintenant étendre notre enquête à l'ensemble des Associations, Coopératives et Mutuelles en activité sur le département.

Pour nous faciliter le travail préalable d'identification, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer, les nom et adresse des Associations, Coopératives et Mutuelles dont le siège est sur votre commune. Nous pourrons alors les contacter directement par un questionnaire plus détaillé.

Ce travail devrait nous conduire à élaborer un Annuaire de l'Economie Sociale de l'Isère à l'automne 1986; cet Annuaire serait alors disponible à toute personne intéressée.

Vous remerciant d'avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

D. Demoustier

Danièle DEMOUSTIER
Responsable de l'Etude, GEFAP-I.E.P.
B.P. 45 - 38402 SAINT MARTIN D'HERES
Tél. 76 54 13 54 poste 475

Annexe II

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES DE GRENOBLE

Equipe de Socio-Economie Associative et Coopérative
ESEAC

Groupe d'Etudes et de Formation sur l'Aménagement de la Production
GEFAP

A l'intention des Président(e)s et Directeurs (rices) d'Associations régies par la loi de 1901

Saint Martin d'Hères le 20 juin 1986

Madame, Monsieur,

Nous sommes une petite équipe de recherche universitaire qui cherche à dresser l'inventaire de toutes les forces associatives, coopératives et mutualistes, non agricoles, de l'Isère, afin d'élaborer, à l'automne 1986, un annuaire de l'Economie Sociale du département.

Vous présidez ou dirigez une association régie par la loi 1901, et nous avons eu vos coordonnées générales à la suite d'une demande auprès de chaque commune du département.

La réalisation de cet annuaire nous apparaît intéressante sur trois points :

- il constituera un moyen supplémentaire de diffusion, auprès du public, des activités de votre association;
- il permettra de développer des relations entre les différentes associations qui interviennent dans des secteurs identiques ou proches;
- il sera, plus généralement, un outil de communication entre les différentes composantes des mouvements associatifs et entre celles-ci et leurs partenaires socio-économiques du département.

Le questionnaire que nous vous proposons de remplir et de nous renvoyer **le plus rapidement possible** comporte trois parties : la première comprend les informations qui seront transcrites dans l'annuaire (dénomination exacte, lieu, permanence, objet, activités actuelles précises); la seconde servira à mesurer le poids quantitatif du mouvement associatif dans le département; la troisième, plus qualitative, nous aidera pour des analyses ultérieures, plus fines. Ces derniers renseignements n'ont qu'une utilité globale et nous garantissons leur non-divulgation si tel est votre désir (nous avons mis, à cet effet, une case " confidentiel" à votre disposition).

En espérant que vous serez intéressé(e) par ce travail et que vous voudrez bien y participer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Danièle DEMOUSTIER
Vincent PLAUCHU
ESEAC - GEFAP

Université des Sciences Sociales
de Grenoble
ESEAC - GEFAP

juin 1986

RECENSEMENT DES ASSOCIATIONS SUR LE DEPARTEMENT DE L'ISERE

I - Coordonnées de l'Association (Ces données apparaitront dans l'annuaire)

Nom : . . . . . .
. . . . . Sigle . . . . . .
Adresse . . . . . .
. . . . . Code Postal . . . . . Téléphone . . . . . .
Permanence (lieu, jour, horaires ...) . . . . . .

Année de création |_|_|_|_|

Objet statutaire (article 2 des statuts) . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Descriptif précis des activités actuelles . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Reconnue d'utilité publique OUI NON Date du décret |_|_|_|_|_|_|_|_|

Affiliée à une fédération OUI NON Laquelle?

Dans cette grille, où situez-vous votre activité **principale**? (cochez **une seule** case, vous figurerez dans l'annuaire sous cette rubrique)

1 - Action sanitaire	|_|	7 - Loisir	|_|
2 - Action sociale	|_|	8 - Humanitaire	|_|
3 - Education populaire	|_|	9 - Défense d'intérêts catégoriels	|_|
4 - Formation - Gestion	|_|	10 - Professionnelle	|_|
5 - Culture	|_|	11 - Culte	|_|
6 - Sport	|_|	12 - Autre	|_|
		Laquelle?	

II - Données quantitatives pour l'année 1985 (elle n'apparaîtront pas individualisées dans l'annuaire mais serviront à évaluer le poids global du mouvement associatif dans le département, qui sera présenté en introduction de l'annuaire)

		cochez ci-dessous si confidentiel
Montant de la cotisation 1985	|_|_|_|_|_|_| Frs	|_|
Montant du budget 1985	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs	|_|
- dont dépenses de fonctionnement	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs	|_|
- dont frais de personnel (salaires et charges)	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs	|_|
Dépenses d'investissement 1985	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs	|_|
Montant des subventions 1985	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs	|_|
- dont subventions de fonctionnement	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs	|_|
- dont subventions d'équipement	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs	|_|
Nombre d'adhérents total en 1985	|_|_|_|_|_|_|_|	|_|
- dont personnes physiques (particuliers)	|_|_|_|_|_|_|_|	|_|
- dont personnes morales	|_|_|_|_|_|_|_|	|_|
Nombre de bénévoles actifs en 1985 (participant à la vie de l'association)	|_|_|_|_|_|_|_|	|_|
Nombre de personnes salariées, rémunérées par l'association en 1985	|_|_|_|_|_|_|_|	|_|
- dont salariés permanents à plein temps	|_|_|_|_|_|_|_|	|_|
- dont salariés permanents à temps partiel	|_|_|_|_|_|_|_|	|_|
Nombre d'heures de vacations en 1985	|_|_|_|_|_|_|_|	|_|
Nombre de personnes autres ayant travaillé dans l'association en 1985 (TUC, stagiaires, mises à disposition, objecteurs ...)	|_|_|_|_|_|	|_|

III - Données informatives pouvant servir à des études complémentaires ultérieures

(elles n'apparaitront pas dans l'annuaire)

N.B. rayer la mention inutile dans les réponses OUI NON

cochez ci-dessous si confidentiel

Votre association est-elle
- propriétaire de locaux — OUI NON |_|
- gestionnaire d'équipement (s) — OUI NON |_|

A-t-elle des problèmes de financement — OUI NON |_|
- d'équilibre du compte d'exploitation — OUI NON |_|
- de trésorerie — OUI NON |_|
- d'investissement — OUI NON |_|

Nombre de participants à l'Assemblée Générale de 1985 |_|_|_|_|_|_|_| |_|

Nombre de membres au Conseil d'Administration |_|_|_| |_|

Votre association développe-t-elle une politique de formation? — OUI NON |_|
- vis à vis des adhérents — OUI NON |_|
- vis à vis des administrateurs — OUI NON |_|
- vis à vis des salariés — OUI NON |_|
- vis à vis des usagers extérieurs — OUI NON |_|

Développe-t-elle des actions spécifiques vis à vis des jeunes? — OUI NON |_|
lesquelles?

A-t-elle des perspectives de développement? — OUI NON |_|
- développement des activités existantes — OUI NON |_|
- nouvelles activités — OUI NON |_|
- création d'emploi — OUI NON |_|
- autres — OUI NON |_|
  lesquelles?

Entretient elle des rapports avec d'autres associations? — OUI NON |_|
- participation aux conseils d'administration — OUI NON |_|
- activités communes — OUI NON |_|
- moyens en commun — OUI NON |_|
- autres — OUI NON |_|
  lesquels?

Votre association se sent-elle impliquée dans le développement local? — OUI NON |_|
Comment?

Se sent-elle partie prenante de l'Economie Sociale? — OUI NON |_|
Pourquoi?

Quelle est sa principale préoccupation actuelle?

Acceptez-vous de figurer dans notre annuaire 1986? — OUI NON
Dans ce cas, veuillez nous retourner ce questionnaire avant le 30 SEPTEMBRE 1986

Accepteriez-vous d'actualiser régulièrement ces informations (tous les 2 ans par exemple) — OUI NON

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Questionnaire à retourner à

Danièle DEMOUSTIER
GEFAP - IEP
BP 45
38402 Saint Martin d'Hères

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES DE GRENOBLE

Equipe de Socio-Economie Associative et Coopérative
ESEAC

Groupe d'Etudes et de Formation sur l'Aménagement de la Production
GEFAP

A l'intention des Président(e)s et Gérants (es)
des Coopératives et Mutuelles

Saint Martin d'Hères le 1er septembre 1986

Madame, Monsieur,

Nous sommes une petite équipe de recherche universitaire qui cherche à dresser l'inventaire de toutes les forces associatives, coopératives et mutualistes, non agricoles, de l'Isère, afin d'élaborer, à l'automne 1986, un annuaire de l'Economie Sociale du département.

La réalisation de cet annuaire nous apparaît intéressante sur trois points :

- il constituera un moyen supplémentaire de diffusion, auprès du public, des activités de votre organisme;
- il permettra de développer des relations entre les différents organismes qui interviennent dans des secteurs identiques ou proches;
- il sera, plus généralement, un outil de communication entre les différentes composantes des mouvements associatifs, coopératifs et mutualistes et entre celles-ci et leurs partenaires socio-économiques du département.

Le questionnaire que nous vous proposons de remplir et de nous renvoyer **le plus rapidement possible** comporte trois parties : la première comprend les informations qui seront transcrites dans l'annuaire (dénomination exacte, lieu, établissements, objet, activités actuelles précises); la seconde servira à mesurer le poids quantitatif du mouvement associatif dans le département; la troisième, plus qualitative, nous aidera pour des analyses ultérieures, plus fines. Ces derniers renseignements n'ont qu'une utilité globale et nous garantissons leur non-divulgation si tel est votre désir (nous avons mis, à cet effet, une case " confidentiel" à votre disposition).

En espérant que vous serez intéressé(e) par ce travail et que vous voudrez bien y participer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Danièle DEMOUSTIER
Vincent PLAUCHU
ESEAC - GEFAP

Université des Sciences Sociales
de Grenoble
ESEAC - GEFAP

septembre 1986

RECENSEMENT DES COOPERATIVES ET MUTUELLES SUR LE DEPARTEMENT DE L'ISERE

I - Coordonnées de la Coopérative ou Mutuelle (Ces données apparaitront dans l'annuaire)

Nom . . . . . Sigle . . . . .
Adresse . . . . . Code Postal . . . . . Téléphone . . . . .
Ouverture ou permanence éventuelle (lieu, jour, horaires ...) . . . . .

Année de création |_|_|_|_|

Statut juridique . . . . .
Objet statutaire (article 2 des statuts) . . . . .
. . . . .
. . . . .

Descriptif précis des activités actuelles . . . . .
. . . . .
. . . . .
. . . . .
. . . . .
. . . . .
. . . . .
. . . . .

Code A.P.E. |_|_|_|_|

Affiliée à une fédération OUI NON Laquelle?

Nombre d'Etablissements dans l'Isère |_|_|_|

II - Données quantitatives pour l'année 1985 (elle n'apparaîtront pas individualisées dans l'annuaire mais serviront à évaluer le poids global des mouvements associatifs, coopératifs et mutualistes dans le département, qui sera présenté en introduction de l'annuaire)

	cochez ci-dessous si confidentiel
Montant de la cotisation ou de la part sociale 1985	|_|_|_|_|_|_| Frs |_|
Montant du budget ou du chiffre d'affaires 1985	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs |_|
- dont dépenses de fonctionnement	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs |_|
- dont frais de personnel (salaires et charges)	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs |_|
Pour les BANQUES COOPERATIVES uniquement	
Montant du bilan 1985	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs |_|
- dont montant des dépôts sur l'Isère	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs |_|
Dépenses d'investissement 1985	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs |_|
Montant des subventions 1985	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs |_|
- dont subventions de fonctionnement	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs |_|
- dont subventions d'équipement	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Frs |_|
Nombre de sociétaires total en 1985	|_|_|_|_|_|_| |_|
- dont, éventuellement, sociétaires salariés	|_|_|_|_|_|_| |_|
Nombre de bénévoles actifs en 1985 (participant à la vie de l'organisme)	|_|_|_|_|_|_| |_|
Nombre de personnes salariées, rémunérées par l'organisme en 1985	|_|_|_|_|_|_| |_|
- dont salariés permanents à plein temps	|_|_|_|_|_|_| |_|
- dont salariés permanents à temps partiel	|_|_|_|_|_|_| |_|
Nombre d'heures de vacations en 1985	|_|_|_|_|_|_| |_|
Nombre de personnes autres ayant travaillé dans l'organisme en 1985 (TUC, stagiaires, mises à disposition, objecteurs ...)	|_|_|_|_|_| |_|

III - Données informatives pouvant servir à des études complémentaires ultérieures
(elles n'apparaitront pas dans l'annuaire) (*)

cochez ci-dessous si confidentiel

Votre organisme est-il
- propriétaire de locaux — OUI NON |_|
- locataire de locaux — OUI NON |_|

A-t-il des problèmes de financement — OUI NON |_|
- d'équilibre du compte d'exploitation — OUI NON |_|
- de trésorerie — OUI NON |_|
- d'investissement — OUI NON |_|

Nombre de participants à l'Assemblée Générale de 1985 |_|_|_|_|_|_| |_|

Nombre de membres au Conseil d'Administration |_|_|_| |_|

Votre organisme développe-t-il une politique de formation? — OUI NON |_|
- vis à vis des sociétaires — OUI NON |_|
- vis à vis des administrateurs — OUI NON |_|
- vis à vis des salariés — OUI NON |_|
- vis à vis des usagers extérieurs — OUI NON |_|

Développe-t-il des actions spécifiques vis à vis des jeunes? — OUI NON |_|
lesquelles?

A-t-il des perspectives de développement? — OUI NON |_|
- développement des activités existantes — OUI NON |_|
- nouvelles activités — OUI NON |_|
- création d'emploi — OUI NON |_|
- autres — OUI NON |_|
  lesquelles?

Entretient-il des rapports avec d'autres coopératives et mutuelles? — OUI NON |_|
- rapports commerciaux — OUI NON |_|
- rapports non commerciaux — OUI NON |_|
  lesquels?

Votre organisme se sent-il impliqué dans le développement local? — OUI NON |_|
Comment?

Se sent-il partie prenante de l'Economie Sociale? — OUI NON |_|
Pourquoi?

Quelle est sa principale préoccupation actuelle?

Acceptez-vous de figurer dans notre annuaire 1986? — OUI NON
Dans ce cas, veuillez nous retourner ce questionnaire avant le 15 OCTOBRE 1986

Accepteriez-vous d'actualiser régulièrement ces informations (tous les 2 ans par exemple) — OUI NON

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Questionnaire à retourner à

Danièle DEMOUSTIER
GEFAP - IEP
BP 45
38402 Saint Martin d'Hères

() N.B. rayer la mention inutile dans les réponses OUI NON

ANNEXE III

REPARTITION DES ORGANISMES RECENSES SELON LEUR ACTIVITE

I	**- ASSOCIATIONS :**	4641
	1 - Action sanitaire	145
	2 - Action sociale	333
	3 - Education populaire	244
	4 - Formation - gestion - emploi	152
	5 - Culture	513
	6 - Sport	1105
	7 - Loisir	880
	8 - Humanitaire	102
	9 - Défense d'intérêts	498
	10 - Professionnelle	121
	11 - Confessionnelle	74
	12 - Protection de l'environnement et du cadre de vie	131
	13 - Information - communication	64
	14 - Autres	125
	15 - Activité inconnue	154
II	**- COOPERATIVES :**	84
	20 - Bancaires	28
	21 - De consommateurs	2
	22 - D'habitation	1
	23 - De PMI	1
	24 - De production	45
	25 - Scolaires	5
	26 - De transporteurs	1
	27 - SARL Coopérative	1
III	**- MUTUELLES :**	
	30 - De prévoyance (dont 25 sections de sociétés nationales)	161
	31 - Sociétés d'assurance à caractère mutuel (guichets)	22